# Entre la politique de standardisation linguistique des Etats et la polynomie constitutive des langues

## Quelles pratiques pour le développement ?

Babacar FAYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

https ://doi.org/10.17184/eac.7847

**Résumé :** Les États en général ont la propension à suivre une politique linguistique qui se donne l'homogène pour objet en vue d'unifier culturellement les sujets, car la langue est l'élément d'identité par excellence. Mais l'idée de l'homogène est-elle pertinente quand une langue est pratiquée dans des contextes culturels différents ? Le français ne devrait-il pas être considéré comme une langue polynomique ? La polynomie est définie par le fait que les utilisateurs d'une langue donnée lui « *reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction* » (Marcellesi, 1987). Et au-delà de cette polynomie interne liée à une langue avec ses variantes, l'on peut considérer qu'il y a également une polynomie externe dans le cadre du plurilinguisme que les États cherchent toujours à réduire pour des raisons idéologiques ou de gouvernance. Au Sénégal, malgré la multitude de langues qui s'y parlent, certaines seulement sont reconnues sous la notion floue de « langues nationales ».

Malgré cette tendance des États à réduire les possibilités linguistiques, il faut dire que toute langue est engendrée par une variation qui en constitue, d'une manière permanente, le principe organisateur. Cette polynomie constitutive, qu'elle soit interne ou externe, peut-elle être source de développement ? Les langues entrant en jeu dans tous les processus économiques, sociaux et culturels qui sont à la base du développement, l'objectif de cet article est de montrer que la compétence plurilingue est source de développement notamment dans le cadre du système éducatif et de celui de la santé.

**Mots-clés :** standardisation, polynomie, compétence plurilingue, développement, éducation, santé.

**Abstract:** States in general have the propensity to follow a language politics which gives itself homogeneity as its object in order to culturally unify the subjects, because language is the most powerful element of identity. But is the idea of homogeneity relevant when a language is used in different cultural contexts? Should French not be considered to be a polynomic language model? Polynomy is defined as the users "*acknowledgement of several modes of existence for a given language that are also all tolerated without any hierarchy or specialization of function between them*" (Marcellesi, 1987). And beyond this internal polynomy which is linked to a language with its variants, we can consider that there is also an external polynomy within the multilingualism framework that States always seek to reduce for ideological or governance reasons. In Senegal, for instance, despite the multitude of spoken languages, only some are recognized under the vague notion of "national languages."

Despite States' tendency to reduce linguistic possibilities, every language is generated by a variation which constitutes, in a permanent way, its organizing principle. Can this constitutive polynomy, whether internal or external, be a source of development? Since languages come into play in all the economic, social and cultural processes which are the basis of development, this articles shows that plurilingual competence is a source of development, particularly within the education and health framework systems.

**Keywords:** standardization, polynomy, plurilingual competence, development, education, health.

## Introduction

Les États ont la propension à suivre une politique linguistique qui se donne l'homogène pour objet dans le but de faire correspondre une nation, un peuple et une langue. Cette fonction officielle de la langue est liée à l'écrit, à l'administration, à l'éducation, à la production littéraire et scientifique etc. Cet objectif de l'homogène sur le plan linguistique est basé sur la création de normes garanties par un certain nombre d'organes étatiques ou sociaux et qui tendent à imposer une forme linguistique unique. Le standard exige une norme unique, quoique fantasmée, en tout lieu et en tout temps : le français enseigné au Sénégal est présenté comme devant être le même qu'en France.

Mais l'idée de l'homogène est-elle pertinente quand une langue est pratiquée dans des contextes culturels différents ? Le français n'est-il pas une langue polynomique comme toutes les langues naturelles ? La polynomie est définie par le fait que les utilisateurs d'une langue donnée lui « *reconnaissent plusieurs modalités d'existence, toutes également tolérées sans qu'il y ait entre elles hiérarchisation ou spécialisation de fonction* » (Marcellesi, 1987). Au Sénégal, malgré la myriade de langues qui s'y parlent, six sont promues, dans un premier temps, au rang de langues nationales et parmi elles, le wolof qui a tendance à phagocyter les autres. Malgré cette tendance des Etats à réduire les possibilités linguistiques, il faut dire que toute langue est engendrée par une variation qui en constitue, d'une manière permanente, le principe organisateur. Cette polynomie constitutive peut-elle être source de développement ? La notion de polynomie a un impact direct sur la politique linguistique et sur les processus de normalisation en révélant qu'une communauté linguistique donnée peut gérer son unité sans que celle-ci passe nécessairement par l'imposition d'une variété ou d'une langue au détriment des autres. L'on se demande alors quel est le rapport entre la pluralité linguistique et le développement. Sans la langue, l'échange n'étant plus systématique, la réduction des possibilités linguistiques est donc une réduction de la compréhension des évènements. Lutter par exemple contre une pandémie sans utiliser les langues que comprennent les populations est problématique. On n'est réactif que si l'on comprend les véritables enjeux d'un phénomène, et ceci dans tous les domaines d'activité.

Les langues entrant en jeu dans tous les processus économiques, sociaux et culturels, nous démontrerons, à travers les expériences d'introduction des langues nationales sénégalaises dans le système éducatif, mais également à travers la redécouverte de l'importance de ces langues lors de la pandémie du Covid-19, que la compétence plurilingue est source de développement.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

# 1 Propension des États à la standardisation

## 1.1 Politique linguistique de l'homogène

La langue étant par excellence l'élément d'identification d'un peuple (même s'il peut y avoir çà et là des contextes géopolitiques qui entraînent des contre-exemples), avoir une langue unifiée c'est construire une nation plus facile à gouverner. L'on comprend alors la politique linguistique de l'homogène. L'histoire de la langue française par exemple est marquée par « l'ordonnance de Villers-Cotterêts » signée par le Roi de l'époque, François 1er en 1539, et qui matérialisa l'emploi du français comme langue officielle pour tout acte administratif au détriment du latin jusque-là en vigueur surtout chez les intellectuels et au niveau du clergé. Dans l'article 111 de cette ordonnance, il est mentionné : « *Nous voulons que doresenavant tous arretz ensemble toutes aultres procedeures, (…), soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel francoys et non aultrement.* » [1]

Plus tard, des instances de légitimation de cette langue comme l'Académie française seront créées et Vaugelas y jouera un grand rôle en considérant qu'il y a un « bon usage » de la langue.

Alors que l'ordonnance de Villers-Cotterêts était dirigée contre le latin qui n'était plus compris par la population, avec le rapport de l'abbé Grégoire en 1790, cette politique linguistique de l'homogène sera cette fois-ci dirigée contre les parlers régionaux relégués au rang de patois. Le titre du rapport est alors évocateur : « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ». Et même sur le plan intralinguistique, la tradition française sur la norme linguistique fait que « *Toute innovation est suspecte, toute création sentie comme une déviance, voire une marque infamante d'incompétence. On ne touche pas à la langue-patrimoine* » (Dumont : 2001, p. 13).

Cette représentation de la langue française n'est nullement linguistique, scientifique, elle est politique et idéologique. Et pour construire ce mythe, il fallait minimiser les autres parlers pour unifier le pays. A partir de là, non seulement il fallait apprendre le français mais aussi abandonner sa langue maternelle. L'école de Jules Ferry eut pour tâche de parachever l'institution du français, symbole de l'appartenance nationale. Cette gouvernance linguistique impliquait l'abandon passif ou actif des langues régionales. Le processus de « disparition » des langues régionales s'est étalé sur trois, quatre siècles et s'est précipité après la seconde Guerre mondiale par cessation de la transmission familiale. Cette politique de l'homogène est alimentée dans le monde judéo-chrétien par des mythes tel que celui de Babel qui considère le plurilinguisme comme une punition divine (interprétation majoritaire d'alors) :

> Ce trait dominant dans l'idéologie judéo-chrétienne explique peut-être que les vieux États européens fonctionnent le plus souvent sur le modèle du monolinguisme, et qu'il leur soit difficile de concevoir un État plurilingue.
>
> Mais ces récits ouvrent également parfois la porte à un discours idéologique sur l'inégalité des langues (Calvet, 2011).

[1] En ligne : https://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/france-legislation-lng.htm

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

Ce discours mythique sera corroboré par un discours scientifique qui négativise le plurilinguisme notamment dans l'acquisition du langage :

> [...] pour se développer pour servir la pensée, la langue nécessite la totalité de l'énergie disponible. Un enfant qui partagerait cette énergie entre deux langues au lieu de ne la consacrer qu'à une seule verrait son développement intellectuel et spirituel non pas doublé, mais diminué de moitié (Simon par Tabouret-Keller, 2011, p.40).

L'argument présenté comme scientifique, mais qui relèverait plutôt du préjugé scientifique, venait donc appuyer l'argument idéologique et politique pour rejeter le bilinguisme considéré comme une juxtaposition de langues-cultures transformant le sujet en un être schizophrène. Mais l'unilinguisme relève d'une déclaration politique qui est loin de refléter la réalité linguistique. Le fait de nier un phénomène n'efface pas son existence. Ariel Tapia Medina considère l'unilinguisme statutaire juste comme une invisibilité plurilingue en décrivant ainsi le cas dominicain :

> Comme on vient de le mettre en lumière, la République Dominicaine a toujours joui d'un plurilinguisme foisonnant qu'elle n'a pas su ou voulu (re)valoriser. Les différentes politiques linguistiques séculaires ont poursuivi un but très spécifique et explicite : faire abstraction de toutes les autres langues de l'écosystème linguistique national. Pour ce faire, la politique linguistique dominicaine a su maintenir et mettre en place à son tour les scénarios glottopolitques hérités des Espagnols pendant leur colonisation et ceux des Haïtiens lors de leur occupation. Comme on peut le constater, aucune constitution promulguée en République Dominicaine n'a pris en compte la réalité plurilinguistique de la nation dominicaine et les éventuelles fonctions qui peuvent être attribuées à ses langues. [2]

Dans le contexte du plurilinguisme africain, le principe « une langue un Etat » étant presque impossible à appliquer, le fait d'élever certaines d'entre elles au rang de langues nationales participe du même principe qui vise l'homogène, dans une moindre mesure.

### 1.2 Politique de plurilinguisme restreint

#### *1.2.1 Les politiques linguistiques en Afrique*

Extrêmement diverses, les politiques linguistiques adoptées par l'Afrique postcoloniale s'inscrivent néanmoins dans trois grandes tendances. Certains États ont opté pour le statu quo en se gardant bien de remettre en cause le système en place. La langue occidentale reste la langue d'instruction et la seule langue officielle des institutions nationales et du secteur public. C'est la première tendance qui revient en définitive à confirmer l'administration coloniale. D'autres États ont mené une politique d'évolution à petits pas qui consiste à recourir aux langues africaines dans l'éducation

[2] (Ariel Tapia Medina, « Unilinguisme vs plurilinguisme : le cas de la République Dominicaine », (Medina, 2020, En ligne : http://journals.openedition.org/amerika/12196).

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

non formelle et à travers des programmes d'alphabétisation pour adultes. Dans cette deuxième tendance, l'introduction des langues africaines dans le système formel n'est qu'expérimentale. Le statut de la langue occidentale en tant que langue (ou en tant que seule langue) officielle n'est pas alors remis en question. Enfin, certains États ont engagé une politique de transformation en profondeur qui consiste à réduire le champ d'utilisation officielle de la langue occidentale au profit des langues africaines. Ces dernières sont alors utilisées dans le système scolaire formel et informel et l'enseignement du bilinguisme, voire du multilinguisme, est encouragé.

### *1.2.2 La politique linguistique au Sénégal*

L'idéologie centralisatrice de la France évoquée antérieurement prend son chemin et s'étend jusqu'au niveau des colonies. La langue instituée fonctionne comme une religion et en tant que telle son dogme est intouchable. Jean Dard, instituteur pendant cette période à Saint-Louis du Sénégal, l'apprendra à ses dépens. En effet, considérant que l'efficience pédagogique consistait, pour les enfants, à apprendre d'abord dans sa langue maternelle avant de passer au français, Dard utilisa le wolof et il a été remercié en 1922. Quand bien même il s'agirait d'une situation intermédiaire, car la langue maternelle n'était pas enseignée pour elle-même mais pour maîtriser *in fine* le français, Jean Dard a été démis de ses fonctions pour la pérennisation de la politique de l'homogène.

À son accession à l'indépendance en 1960, le Sénégal maintint le français comme l'unique langue mentionnée dans la Constitution sénégalaise[3]. Il faudra attendre le décret présidentiel n°71566 du 21 mai 1971 pour voir mentionner avec hésitation et flou, la notion de langue nationale. En effet, le caractère autochtone d'une langue ne suffit pas pour que cette dernière soit désignée comme langue nationale. L'expression « langue nationale » renvoie à un statut juridique désignant une langue érigée au rang national à travers une politique linguistique bien déterminée. C'est ainsi qu'à côté du français langue officielle, six idiomes sont promus au rang de langues nationales énumérées par ordre alphabétique : joola, malinke, pulaar, seereer, soninké et wolof.

La révision constitutionnelle de 2001 (Loi n°2001-03 du 22 janvier 2001) élargira ce statut de langue nationale en stipulant, dans son article 1er, alinéa 2 : « *La langue officielle de la République du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le joola, le mandinka, le pulaar, le seereer, le soninke, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée* ». C'est dire que le statut de langue nationale est adossé désormais à la codification qui donne le droit à la langue d'être enseignée. Aujourd'hui, plus de 20 langues sont codifiées et donc par ricochet ont le statut de langue nationale. La volonté de les introduire dans le système éducatif est affirmée, des expérimentations sont menées y compris par les ONG non étatiques mais l'institutionnalisation sys-

[3] Article premier de la Constitution du Sénégal de 1960 :
La République du Sénégal est laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances.
La langue officielle de la République du Sénégal est le français.
Sa devise est : un Peuple, un But, une Foi.
Le drapeau de la République est composé de trois bandes verticales et égales, de couleur verte, or et rouge. Il porte en vert, au centre de la bande or, une étoile à cinq branches.
La loi détermine le sceau et l'hymne de la République.
Le principe de la République est : Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

tématique d'un modèle d'enseignement bi-plurilingue tarde à voir le jour. Ainsi, la politique linguistique du Sénégal se caractérise, d'un côté, par le maintien du français comme langue officielle et comme langue de communication internationale et, de l'autre, par la promotion des principales langues nationales pour en faire des langues de culture et d'enseignement ; bien que la systématisation de cette deuxième partie de la politique linguistique ne soit pas encore effective dans tout le territoire national.

## 2 Polynomie constitutive des langues et développement

### 2.1 Polynomie constitutive des langues

L'homogène relève d'une représentation politique et non scientifique comme le montre bien Cerquiglini[4] en ces termes :

> L'histoire du français est celle de la construction, multiséculaire, d'une langue conçue comme homogène en son essence, unitaire dans son ambition politique : un monolinguisme institutionnel. Ce monolinguisme est certes fictif (la France fut toujours, et est encore plurilingue), mais cette fiction a puissance de mythe : elle dit le sens du monde en rassemblant une communauté. Il s'agit bien d'une institution : la langue française est un bel exemple d'artefact (elle y trouve sa noblesse) ; elle fut instituée.

Le monolinguisme étant une fiction comme il est montré plus haut, alors la polynomie est constitutive des langues. Il faut préciser que même s'il n'y a pas une hiérarchisation formalisée par un Etat, la hiérarchisation naturelle est inévitable dans un contexte plurilingue. C'est dire que ce sont les idées de coprésence et de tolérance que nous retenons dans la définition de Marcellesi de la notion de polynomie (voir supra) en considérant que le monolinguisme auquel aspirent les Etats n'existe que dans l'idéologie.

### 2.2 Compétence plurilingue : source de développement

Dans un contexte de plurilinguisme interne (variantes) et/ou externe (cohabitation de langues génétiquement différentes), l'on se pose la question de savoir comment la compétence plurilingue pouvait être mise au service des peuples qui se sont constitués autour de la pluralité dans tous les domaines. La compétence plurilingue est définie comme suit :

> On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement, possédée par un locuteur qui maitrise, à des degrés divers, plusieurs langues et a, à des degrés divers, l'expérience de plusieurs cultures, tout en étant à même de gérer l'ensemble de ce capital langagier et culturel. L'option majeure est

[4] Dans un article intitulé « Le français, une religion d'Etat ? » et publié en ligne dans le site du Ministère français de la culture : http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/politique-langue/article_francais.html.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

> de considérer qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences toujours distinctes, mais bien existence d'une compétence plurielle, complexe, voire composite et hétérogène, qui inclut des compétences singulières, voire partielles, mais qui est une en tant que répertoire disponible pour l'acteur social concerné. (Coste *et al.*, 2009, p. 12)

La gestion du plurilinguisme a des incidences directes ou indirectes dans beaucoup de domaines mais dans l'espace restreint de cet article, nous évoquerons seulement les domaines de l'éducation et de la santé.

### *2.2.1 Langues et éducation*

Le développement ne saurait être atteint sans une approche globale des situations spécifiques qui le touchent. La conception scientifique du progrès économique ne doit pas faire oublier qu'elle a pour base le développement culturel notamment à travers la langue qui peut avoir un rôle capital, non seulement dans la construction de l'individu mais également dans la mise en œuvre des projets de développement surtout dans un contexte plurilingue. La langue est le médium des connaissances, des techniques, des savoir-faire qui sous-tendent toute action de développement. Elle est le véhicule essentiel de la culture d'un peuple et le moyen privilégié de son expression, de son génie dans tous les domaines. Ainsi, la non prise en compte des langues premières des enfants provoque un sous-développement culturel qui bloque les intelligences et par ricochet agit sur les résultats que l'on devrait obtenir.

L'Afrique est confrontée aujourd'hui surtout au problème de développement d'ordre économique et social. Ces problèmes ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante que par une approche globale des situations spécifiques dont la non-prise en charge retarde ce développement. Et on se pose la question de savoir comment faire participer les masses populaires à un développement solide sans parler leur(s) langue(s), sans leur permettre de comprendre ce qui se fait au sommet des Etats en question. Si l'éducation nationale de ces Etats a pour but de préparer les conditions d'un développement intégral assuré par les nations tout entières, si elle se propose de former des femmes et des hommes capables, au-delà des intérêts individuels, de travailler efficacement à la construction des nations, elle doit être basée sur un mobile capable de prendre en charge toutes les couches des sociétés au lieu de calquer des modèles extérieurs non adaptés à la situation spécifique de l'Afrique.

Cependant, la promotion d'une ou de quelques langues dans tel ou tel pays posera d'énormes problèmes face à la myriade de langues qui s'y parlent. Des problèmes d'identité (dans la sélection) à la multiplication des difficultés dans la pratique (quand on veut promouvoir plusieurs langues) s'ajoute le problème de la transcendance de deux exigences apparemment irréductibles l'une par rapport à l'autre : la méfiance vis-à-vis de la langue du colonisateur accusée d'avoir acculturé des pans entiers de cette population et par là d'avoir inhibé la créativité et l'originalité ; et le désir de l'intégrer dans leur capital culturel en ce qu'elle constitue un formidable instrument de communication internationale, d'investigation littéraire, scientifique et technique. Nous aboutissons ainsi à deux thèses :

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

-le développement économique et technologique qui passerait par la langue occidentale ;

-une véritable indépendance linguistique et culturelle qui serait la base d'une libération des énergies, source de développement, qui passerait par la ou les langues premières.

La solution, nous semble-t-il, réside dans le bi-plurilinguisme langue(s) nationale(s)/ langue officielle (souvent la langue coloniale qui a déjà un ancrage important dans les pays en question).

Pourtant ce bi-plurilinguisme existe déjà, mais seulement dans le corpus, c'est-à-dire dans la pratique des langues. C'est dire que c'est sa non-institutionnalisation (statut) qui mélange davantage les codes sans apporter toutes les réponses aux questions que se pose l'éducation africaine.

Ce bi-plurilinguisme doit être régulé par l'enseignement des langues premières dans le système éducatif des pays en question en dépassant la politique linguistique par défaut à laquelle nous assistons aujourd'hui dans beaucoup de pays africains. Notre propos est donc caractérisé par une gestion non réductrice et dialogique d'une situation qui semble contradictoire. Dans cette volonté de repenser le système éducatif africain, il se dégage une nouvelle pédagogie qui s'oppose à une école dans laquelle les concepts et les formes utilisés sont sans relation avec le vécu de l'élève.

Il s'agit évidemment, non de l'affirmation purement théorique et abstraite de l'importance des langues premières au travers des lois et autres formes juridiques, mais de la traduction de celle-ci dans les faits. A force de s'appesantir sur la complexité du problème, les expériences sont retardées alors qu'il faudrait plusieurs années pour mettre le système d'éducation bi-plurilingue en place. Le jour où l'on comprendra que les langues ne sont pas juxtaposées et compartimentées chez l'individu bi-plurilingue mais qu'elles forment une totalité éparpillée dans une circularité, l'on intégrera que la pluralité linguistique est loin d'être un handicap surtout dans un monde où elle constitue de plus en plus la règle.

### *2.2.2 Langues et discours sanitaire lors de la pandémie de Covid-19*

La corrélation entre la réussite ou l'échec d'une politique (sanitaire ici) et l'implication des populations est de plus en plus mise en exergue dans les organisations chargées d'en faire l'évaluation. L'implication étant liée à la compréhension, comment participer à une action quand la langue de travail, de communication officielle, n'est pas comprise ?

Au Sénégal, et pas seulement, le retour de la langue locale marginalisée est spectaculaire dans la gestion récente du Covid-19. L'on s'est rendu compte qu'une gestion communautaire de la pandémie était plus efficace en instituant, d'une part, deux langues officielles de fait (le français et le wolof) et, d'autre part, les autres langues locales comme étant véritablement nationales. En effet, tous les spots publicitaires étaient traduits dans les autres langues locales, ce qui rendait plus efficace la communication. La panique causée par le manque de solution avant la disponibilité des vaccins, et même après car le vaccin, non seulement ne garantissait pas la non contamination, mais engendrait des conclusions changeantes et des polémiques qui révulsaient les usagers et orientait en cela les populations africaines vers la médecine tradition-

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

nelle. Le plurilinguisme étant constitutive des sociétés africaines, chacun est donc obligé d'aller chez l'autre pour nommer, pour comparer avec sa propre langue avant de composer sa posologie. Et même les scientifiques, qui voulaient effectuer des expérimentations afin de dégager les principes actifs que contenaient ces racines, feuilles et autres écorces, étaient obligés de se former ne serait-ce que pour nommer, reconnaître avant de traduire dans la langue de travail. C'est dire que la disparition de ces langues symboliserait la disparition des connaissances ancestrales sur la biodiversité. Et si la connaissance disparaît, l'attention portée sur tel ou tel élément qui constituait le support de cette connaissance disparait entraînant la disparition de l'élément lui-même. Donc la disparition des langues équivaut à la disparition de la biodiversité. L'Unesco a établi de son côté un lien indiscutable entre plurilinguisme et développement. L'article 1 de la déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001, dit ceci :

> « La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. » [5]

La diversité culturelle s'incarnant dans la diversité linguistique, il s'agit d'avoir une compréhension d'ensemble en considérant que sans le langage et les langues, il serait inconcevable de lutter et réagir contre des catastrophes comme le covid-19.

## Conclusion

La fonction officielle de la langue est liée à l'écrit, à l'administration, à l'éducation, à la production littéraire et scientifique. Sa fonction politique vise l'homogène à travers la création de normes garanties par un certain nombre d'organes étatiques ou sociaux qui tendent à imposer une forme linguistique unique. Le standard exige une norme unique, quoique fantasmée, en tout lieu et en tout temps. C'est ce même principe de l'homogène qui est appliqué dans le contexte du plurilinguisme externe malgré la pluralité constitutive des Etats.

L'objectif de cet article était de montrer que la compétence plurilingue est source de développement. En effet, même si les Etats en question ont besoin d'une langue de communication internationale, recevoir un enseignement uniquement en langue étrangère dès le bas âge bloque les initiatives car l'effort que l'enfant doit faire dans cette étrangeté fait que les systèmes éducatifs, au lieu d'une pédagogie de la création, pratiquent une pédagogie de la récitation qui fabrique des sujets d'emprunt. La considération de la circularité des signifiants et des signifiés dans un contexte plurilingue fabriquera des sujets plus ou moins complets.

[5] En ligne dans *Cairn Info* : https://www.cairn.info/revue-diogene-2004-1-page-166.htm.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406

Dans le domaine de la santé, se pose la problématique des représentations de la maladie, de la transmission de la perception des symptômes quand votre langue n'est pas prise en compte. Par ailleurs, lutter par exemple contre une pandémie sans les langues que comprennent les populations est problématique. On n'est réactif que si l'on comprend les enjeux du moment, et ceci dans tous les domaines d'activité. Cette redécouverte de l'importance du plurilinguisme lors de la pandémie de covid-19 peut être un artefact vers l'institutionnalisation de systèmes plurilingues qui, nous le rappelons, sont constitutives des Etats qui nous concernent dans cet article.

## Bibliographie

BLANCHET P. ; MOOR D. et ASSELAH-RAHAL S., 2008. *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée,* AUF, Editions des archives contemporaines.

CALVET, L-J., 2011, *Il était une fois 7000 langues*, « Chapitre I. Aux origines des langues - L'origine mythique des langues », Fayard, Format électronique KOBO EPUB

CASTELLOTTI V. et MOOR D., 2015, « La compétence plurilingue et pluriculturelle : genèse et évolutions d'une notion-concept », dans P. Blanchet & P. Chardenet (Eds.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris/ Montréal, Éditions des archives contemporaines, pp.291–301.

COSTE, D. ; MOORE, D. et ZARATE, G., 2009, Vers un cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Compétence plurilingue et pluriculturelle,

DECLARATION UNIVERSELLE DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITE CULTURELLE ; Dans *Diogène* 2004/1 (n° 205), p.166 à 169 : https://www.cairn.info/revue-diogene-2004-1-page-166.htm

GROUX Dominique et al. (dir.), 2020, *Plurilinguisme et développement durable : Enjeux, priorités et défis*, Paris, L'Harmattan.

HALAOUI Nazam, 2001, « L'identification des langues dans les constitutions africaines », dans *Revue française de droit constitutionnel*, N°45, pp.31 à 53.

LAROUSSI Foued et BABAULT Sophie (dir.), 2001, *Variations et dynamisme du français : une approche polynomique de l'espace francophone*, Paris, L'Harmattan.

MARCELLESI J.B., 1987, « L'action thématique programmée : « individuation sociolinguistique corse » et le corse langue polynomique », dans *Études corses* n° 28, pp. 5-20.

NDAO P. Alioune, 2002, « Le français au Sénégal : une approche polynomique », dans SudLangues, n°1, pp.51-64.

PRUDENT L. F., TURPIN F. et WARTON S., 2005, *Du plurilinguisme à l'école – Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Berne, Peter Lang.

TABOURET-KELLER André, 2011, *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840-1940)*, Limoges, Lambert-Lucas.

THIERS Jacques, 1986, « Epilinguisme, élaboration linguistique et volonté populaire, trois supports de l'individuation sociolinguistique corse », dans *Langages*, n°83, pp. 65-74.

Published in : WERE, Vincent Otaba ; ZOUOGBO, Jean-Philippe (dir.), *Développement durable : Amplifier les langues. Valoriser les cultures. Impliquer les populations. Sustainable development : Promoting languages. Leveraging cultures. Working with populations*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004406, doi : 10.17184/eac.9782813004406